

Djihad

PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES,
DISCRIMINATION, RACISME,...

LIBERTÉ D'EXPRESSION

TENSIONS IDENTITAIRES

INTÉGRATION

DISCOURS DES MEDIAS

ENDOCTRINEMENT



**DOSSIER
PEDAGOGIQUE**

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

LES COMEDIENS



BEN HAMIDOU

Ben Hamidou est né en 1966 à Oran, en Algérie. Il a notamment travaillé comme maître de cérémonie pour *Les dieux de l'opéra* fin 2013 à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek, produit, dirigé des projets et joué dans plusieurs pièces comme *La civilisation, ma mère* dirigé par Driss Chraïbi et mis en scène par Gennaro Pitisci, et *Sainte Fatima de Molem* qui essaye de répondre à la question «c'est quoi être belge?». Dans ses pièces, la condition de la femme est notamment souvent abordée et il y a un peu plus d'un an, il a joué *Dans les chaussures de Ben Hamidou* pour la journée de la femme. Il anime aussi des ateliers théâtre à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale pour les adolescents et responsables de maisons de quartier.

ISMAEL SAIDI

D'origine marocaine, né à Saint-Josse-ten-Noode en 1976, Ismaël Saidi a vécu à Schaerbeek toute sa vie. Gradué en relations publiques et licencié en Sciences sociales, Ismaël Saidi a écrit plusieurs courts métrages et passe à la réalisation avec *Les uns contre les autres, Marie-Madeline, Beau-coup de bruit, Absurde et loin des yeux*. En 2010, il écrit et réalise *Ahmed Gassiaux*, son premier long métrage. Cette année-là, il quitte son métier de policier pour se consacrer à des réalisations artistiques. Son long-métrage, *Moroccan Gigolos*, une comédie sur la multiculturalité, est sorti le 23 octobre 2013 et a été un succès au Box-Office en Belgique francophone. *Djihad* est sa troisième pièce de théâtre, notamment après *Ceci n'est pas un couple*.



JAMES DEANO

James Deano a grandi à Waterloo. Il se lance dans le rap en 1996. Il sort en 2007 le single *Les Blancs ne savent pas danser*, clip tourné à Tubize, qui lui assure une certaine notoriété, enchaînant l'année suivante avec le *Fils du commissaire*, titre éponyme de l'album. En février 2009, James Deano apparaît pour la première fois au cinéma dans *Banlieue 13 - Ultimatum* où il joue le rôle de Karl le skin, le chef du gang des skinheads, un personnage pleinement tatoué. Homme plein d'humour, James Deano le démontre d'ailleurs dans la plupart de ses titres. Il entreprend depuis 2009 une carrière d'humoriste et brûle les planches avec l'équipe du Kings of Comedy. En 2014, il rejoint la petite troupe d'Ismaël Saidi et campe quelquefois le rôle de Ben dans *Djihad*.

REDA CHEBCHOUBI

Reda a commencé le cinéma à cause d'un pari entre amis, et s'est présenté au casting du film *Le retour des hirondelles*. Il a été casté pour un des rôles principaux. C'est ainsi qu'il s'est lancé dans le métier de comédien, par hasard. Il est le deuxième enfant d'une fratrie de six. Né à Ixelles, il a grandi à Auderghem. Le plus gros succès dans lequel il a joué est *Moroccan Gigolos*, un long métrage d'Ismaël Saidi.



SHARK CARRERA

Débute sa carrière dans *Djihad* dans le rôle de Michel, le Libanais chrétien.

Texte et mise en scène : Ismaël Saidi
Réalisation scénographie : Yvan Bruyère
Interprétation : Ismaël Saidi, Ben Hamidou, Reda Chebchoubi, Shark Carrera et James Deano
Régie : Xavier Barbier
Production : asbl Aviscène

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

DANS LA PRESSE

« *Djihad*, la pièce qui déradicalise » *La Libre*

« Ismaël Saidi tente, par l'humour, ce que personne n'a réussi à faire jusqu'à présent, empêcher le départ de ces jeunes. » *RTL*

« *Djihad*, une pièce à voir d'urgence avec humour, comme un remède à la bêtise », *RTBF*

« Souvent ridicules, finalement émouvants, leurs pérégrinations subjuguent les gamins présents avant de les questionner » *Téléoustique*

« L'auteur de la pièce *Djihad*, Ismaël Saidi, désenclave les haines » *Le Soir*

SYNOPSIS

Sous les gigantesques immeubles d'un quartier, assis sur un banc, Ben, Ismaël et Reda parlent de leur voyage imminent. Ils partent en Syrie pour faire le djihad. Ces jeunes bruxellois désenchantés ne trouvent plus leur place dans la société. Chacun d'entre eux à son propre parcours de vie. Ben vouait une passion ardente pour Elvis Presley. Une fascination désapprouvée par son père. Il finit par se tourner vers un islam radical lorsqu'il apprend que son chanteur favori portait un deuxième prénom juif. Reda souhaitait épouser Valérie, son amour d'enfance, une non musulmane. Face à l'opposition de sa mère, il renonce. Ismaël, lui, rêvait de devenir un grand « mangaka ». Mais un jour, l'imam de sa mosquée lui dit que l'enfer est le sort qui attend les dessinateurs. Ne sachant rien faire d'autre de ses deux mains, lui aussi se tourne vers une foi exacerbée. Les trois bras cassés veulent combattre les « mécréants » qui tuent leurs frères en Syrie. Le spectacle *Djihad* nous invite à suivre leur périple, de Schaerbeek à Homs (en Syrie) en passant par Istanbul. Si le sujet est grave, la pièce joue la carte de l'humour. A travers leurs aventures, nous découvrons des hommes paumés, naïfs, drôles, humains et peu conscients de ce qui les attend en

Syrie. Une fois sur place, les contours de leur foi deviennent de plus en plus flous. Qui est le réel ennemi ? Le chrétien avec qui ils partagent leur repas, les chiites qui sont de « mauvais musulmans », les sunnites comme eux, ou encore les drones, ces engins qui leur tirent dessus ? Ils se rendent compte qu'ils ne voient pas leur adversaire, qu'il est invisible, voire inexistant. C'est une fois arrivés sur ces terres hostiles qu'ils prennent conscience, finalement, que la Belgique est leur pays, malgré ses imperfections.



© Elias Devil

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

CITATIONS D'ISMAEL SAIDI

«On voulait que les gens se disent Comment trois gars se retrouvent dans un pays en guerre qui n'est pas le leur, dont la culture est complètement différente de la leur et dont ils ne parlent pas la langue ?»

«Pour moi, en tant que citoyen européen et belge, ça me dérangeait que des gens de chez moi partent se faire tuer et tuer d'autres personnes.»

«J'utilise l'humour comme catalyseur du drame que représente le djihad.»

«La pièce tente juste de prouver qu'on peut rire de tout et parler de tout.»

«Les trois personnages forment une équipe de bras cassés avec des profils très différents. Ben est l'idéologue, Réda le rêveur et Ismaël le torturé.»

«Il faut savoir que je suis belge et que l'autodérision est un peu dans notre ADN.»

CONTEXTE

La radicalisation islamiste violente est un phénomène mondial qui a pris davantage d'ampleur ces dernières années. Depuis 2011, la Syrie est déchirée par une guerre civile d'une grande intensité. Elle oppose l'armée du chef d'Etat Bachar al-Assad à une série d'organisations rebelles, notamment des radicaux. Le champ de bataille s'est étendu aussi aux terres d'Irak. Alors que dans ces deux pays se déroulent de violents conflits, les groupes islamistes dissidents comme Daesh ou Al Qaïda poussent certains jeunes des quatre coins du monde, quel que soit leur confession, à les rejoindre faire le djihad. Au fil des mois, la Syrie est devenue un véritable aimant pour les combattants étrangers.

Et la Belgique n'est pas épargnée. Dans une étude menée en décembre 2014 par le Centre international d'études de la radicalisation (ICSR), on estimait qu'environ 440 Belges ont rejoint le pays de Shem (nom donné à la Syrie par les islamistes) en quête de djihad. La Belgique se place en troisième position des pays européens à compter le plus de ses ressortissants partis, devancée par la France et le Royaume-Uni. Cependant, en proportion de sa population, elle serait le pays le plus touché par le départ de ses jeunes. Pourquoi sont-ils partis ? Quête d'identité ? Idéalisme religieux ou humanitaire ? Manipulation mentale ? C'est au cas par cas qu'il faut aborder la question. Pour certains, il s'agit de combattre l'injustice qui règne en Syrie, le besoin de se sentir utile et pour d'autres le manque de reconnaissance dans une société qui ne les inclut pas.

INTENTION DE L'AUTEUR

C'est en entendant Marine Le Pen, présidente du **Front National** (parti d'extrême droite français) dire : « **Que ces gens partent en Syrie m'est bien égal, tant qu'ils ne reviennent pas** », que le déclic s'est produit chez Ismaël Saïdi. Lui se soucie de leur départ, car « **cela aurait pu être moi ou n'importe lequel d'entre nous** », explique le metteur en scène. C'est également en voyant des personnes de sa communauté, avec un parcours de vie similaire au sien, partir pour le djihad que l'envie d'écrire sur le sujet l'anime. La pièce de Saïdi est tragique mais aussi comique. Une intention voulue par l'auteur, pour qui l'humour est un vecteur puissant pour faire passer les messages de cohésion et de fraternité. Il souligne ainsi l'importance du «faire ensemble» : « **Le point fondamental, c'est de s'accorder sur un horizon commun: non pas ce que l'on est ensemble, mais ce que l'on souhaite faire ensemble.** » A travers *Djihad*, Saïdi désire pointer du doigt une victimisation à outrance de ces jeunes qui choisissent la voie du radicalisme. Sans éluder le fait que la société belge a également sa part de responsabilité en les enfermant dans la case « **musulmans qui doivent s'intégrer** ». A travers cette pièce, le metteur en scène cherche à ouvrir le débat avec légèreté autour d'un sujet pesant et tabou qui nous concerne tous.

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

La pièce *Djihad* évoque un sujet sensible à aborder, que ce soit pour les professeurs dont les élèves ne cessent de questionner à juste titre ou les animateurs supposés apporter des réponses concrètes à ces interrogations. Lorsque le pathos prend le pas sur une analyse plus élaborée, l'urgence de traiter du djihad se fait d'autant plus insistante. Il est donc nécessaire de remettre la problématique sur la table.

C'est l'objectif de ce dossier pédagogique : apporter un soutien concret aux enseignants et animateurs pour éviter de s'appuyer sur des ressentis qui pourraient pousser à jeter la responsabilité sur les autres, à stigmatiser une partie de la société, voire à entraîner son rejet.

A travers l'histoire de Reda, d'Ismaël et de Ben, des thèmes incontournables ont fait surface dans le flot des rires du public et des répliques parfois critiques, souvent drôles des acteurs.

DOSSIER EN EVOLUTION SUR

www.cbai.be

www.maisondelafrancite.be

www.cocof.be

PARMI CES THÈMES :

Préjugés, stéréotypes, discrimination, racisme



Les préjugés doivent être déconstruits car ils stigmatisent une catégorie de personnes. Quant aux stéréotypes, ils ne sont pas forcément négatifs. Ce sont des représentations simplifiées que nous construisons à travers la socialisation et qui reflètent (de manière caricaturale) la culture et l'histoire du groupe visé.

Intégration



Elle occupe une place majeure dans la pièce d'Ismaël Saïdi. Quel sens est donné à ce mot ? Doit-on abandonner sa culture d'origine pour faire partie intégrante d'une société ?

Liberté d'expression



Le mot est brandi à tout-va, mais que signifie-t-il réellement ? A quoi sert-il dans la démocratie ? Peut-on tout dire au nom de la liberté ? Se moquer d'une religion signifie-t-il que l'on se moque de ses croyants ?

Médias et représentations



Dans un souci de relayer au plus vite un événement, le journaliste tombe parfois dans des amalgames et des généralisations abusives. Par exemple, dire «islamista» lorsqu'il s'agit d'un «musulman». Dans cette fiche, nous montrons qu'il existe des bonnes pratiques pour éviter ces erreurs.

Tensions identitaires



L'identité nous définit, influence nos décisions, nos actions et nos propos. Les élèves doivent trouver un équilibre entre ce que les autres ont comme perception d'eux et ce qu'eux revendiquent comme identité. Travailler avec les jeunes sur cette question permet de faire prendre conscience des tensions identitaires qui les animent et de trouver ensemble des pistes pour les apaiser.

Endoctrinement sectaire



Il est fortement lié à la notion d'identité. Le besoin d'appartenir à une élite, à un groupe qui propose d'agir existe partout et depuis longtemps. C'est le cas par exemple des mouvements de jeunesse militaristes. Les jeunes sont dans un questionnement perpétuel du monde qui les entoure. En quête de réponses, ils trouvent parfois sur leur chemin un individu qui arrive à manipuler leurs faiblesses pour en abuser.

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAITS

«Le mécréant est un fourbe, qui ressemble à tout le monde et qui se fond dans la masse pour mieux te sauter dessus quand il en a l'occasion. Bref, c'est un flic en civil !»

«Non, mais t'es un Arabe, tu peux pas t'appeler Michel.»

PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES, DISCRIMINATION, RACISME

Les protagonistes de la pièce affirment à plusieurs reprises des «idées toutes faites» au sujet d'autres communautés ou groupes d'appartenance : les juifs, les chrétiens, les Arabes, les athées... Ces clichés pourraient faire sourire s'ils n'étaient pas aussi négatifs, s'ils n'engendraient pas méfiance, rejet de l'autre, s'ils n'alimentaient pas des tensions communautaires et ne justifiaient pas la discrimination. Exacerbés, les préjugés peuvent virer à la haine pure et simple et rendre le vivre ensemble impossible.

Comment ces préjugés se forment-ils ? Comment les déconstruire ?

Les stéréotypes font partie de notre fonctionnement cognitif. Notre cerveau a besoin de trier et de classer pour comprendre le monde qui l'entoure. Parfois, ce classement peut se faire de façon plus ou moins hâtive. Dans ce cas, ce sont des représentations simplifiées des groupes sociaux et des cultures, des généralisations tirées des apparences qui se forment dans notre conscience. Ces généralisations se développent progressivement en croyances qui se transmettent, à travers l'éducation, à la génération suivante. *Par exemple, penser que tous les Anglais boivent du thé.*

Les préjugés ajoutent une notion de jugement de valeur à ces stéréotypes et induisent un regard souvent négatif sur l'autre. *Par exemple : les Anglais cuisinent mal.*

On parle alors de «stigmatisation» quand ce jugement marque un groupe de manière indélébile sans

lui donner la possibilité de contredire le préjugé. Le mot «stigmaté» signifie d'ailleurs : marque, cicatrice.

Ce regard négatif peut entraîner un comportement discriminatoire.

Par exemple : je n'embauche pas un Anglais dans mon restaurant car je pense que tous les Anglais cuisinent mal.

Ces préjugés, parfois tenaces, ont une fonction sociale : ils soudent le groupe en en dévalorisant un autre. Cette dévalorisation peut aboutir à une véritable théorie qui estime que la catégorie sociale discriminée est inférieure à une autre. C'est ainsi que s'établit le racisme et le sexisme. A ceux qui disent qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il faut rappeler que la plupart des préjugés naissent de rumeurs et ne s'appuient sur aucun fondement.

Les préjugés sont intégrés inconsciemment et sont alimentés par les informations non verbales (les images et les situations). La discrimination ne fait que les renforcer : *la preuve que les Anglais cuisinent mal c'est qu'on ne voit jamais des restaurants français les embaucher.* Ils sont soutenus également par le manque de contact avec les personnes et les groupes que l'on juge. A ce propos, la pièce *Djihad* évoque à plusieurs reprises le fait que les jeunes de quartiers défavorisés manquent d'occasions de rencontrer des personnes de milieux et de profils différents. Et réciproquement.

Le premier travail à faire pour les déconstruire c'est de prendre conscience que nous avons tous des préjugés et qu'il s'agit d'un phéno-

Pour aller plus loin



¹ Test d'associations implicites



² L'expérience «Les yeux bleus et les yeux bruns» menée par l'institutrice Jane Elliott: elle «organise» la discrimination dans sa classe pour mieux la déconstruire ensuite.

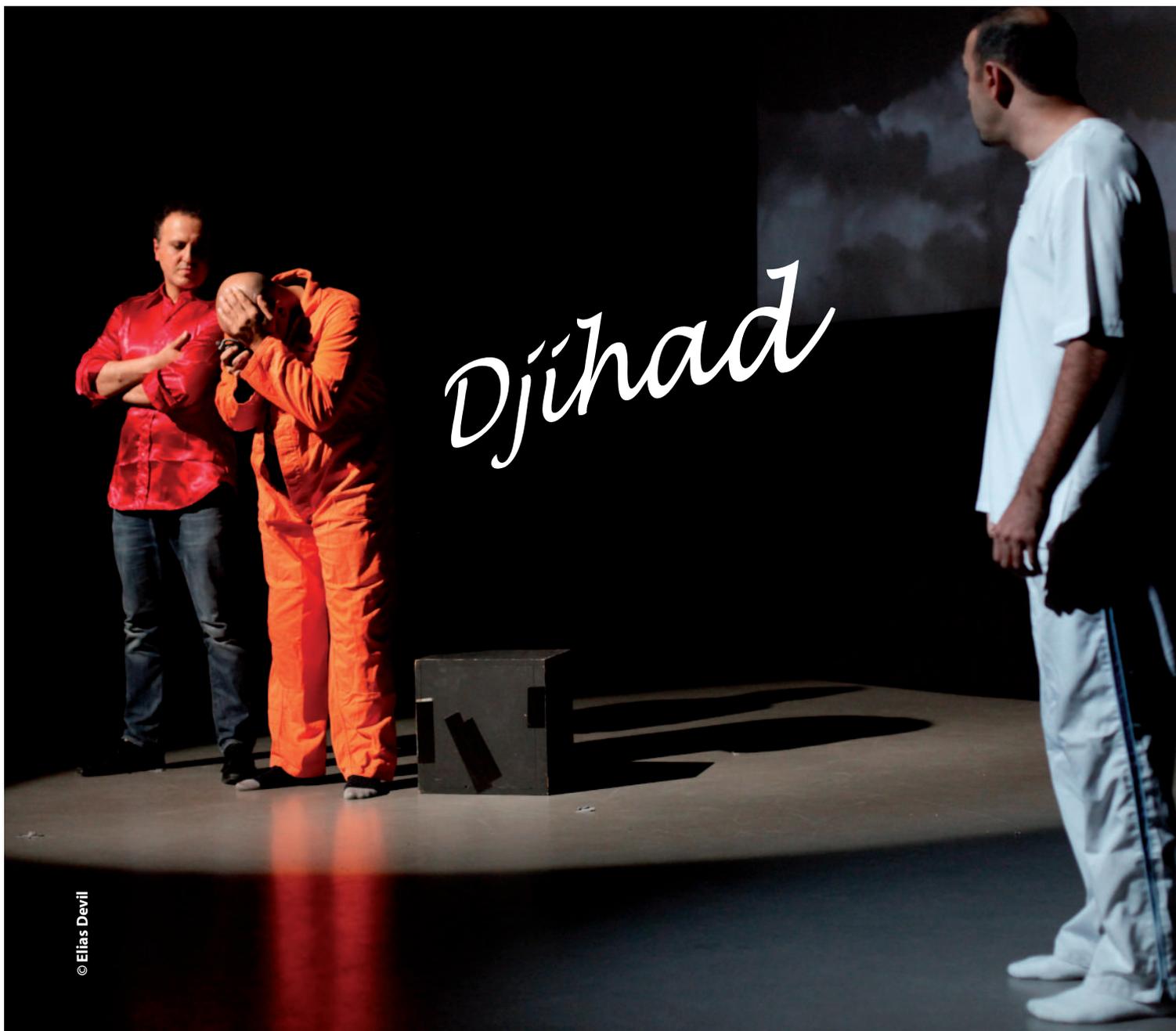


Le site Préjugés et stéréotypes a pour objectif de faire comprendre les notions de stéréotypes, préjugés et discriminations ³

¹ <https://implicit.harvard.edu/implicit/france/>

² www.dailymotion.com/video/xs0835_classe-ce2-divisee_news

³ <http://prejuges-stereotypes.net>



© Elias Devil

mène naturel. Mais il est moins évident de les faire remonter à la surface car la société occidentale considère qu'il est mal vu d'avoir des préjugés. Cela pousse les citoyens à s'autocensurer. Ainsi, être raciste, sexiste, xénophobe ou homophobe renvoie une image négative peu tolérée par la collectivité. Il faut donc travailler davantage sur les attitudes et les comportements discriminants que sur les discours. Le meilleur moyen de déconstruire les préjugés est encore de mettre les personnes face à des situations qui contredisent leurs croyances pour les amener à les relativiser.

Il existe un test sur internet qui joue sur la «vitesse de réponse» à des questions et diminue la capacité à s'autocensurer¹ :

Il faut aussi prendre conscience que les jugements négatifs sur les personnes les en-

trainent dans une spirale d'exclusion. Plus un groupe est stigmatisé, plus il adopte le comportement qu'on lui reproche. Si vous dites tous les jours à un enfant qu'il est idiot, il finira par le croire et agir en tant que tel. C'est un cercle vicieux. Mais ce cercle peut aussi devenir vertueux. Si je regarde positivement une personne et que je crois dans ses compétences, elle va pouvoir montrer son potentiel.

Les contacts et échanges entre groupes différents sont essentiels mais doivent se faire dans un cadre bien précis, sinon les préjugés sont renforcés.

La première condition c'est que la rencontre se fasse avec le désir de mieux connaître l'autre et de lutter contre ses préjugés. Cela doit se passer dans un cadre de relation égalitaire et de coopération. Par exemple : réaliser un projet ensemble. Ici, la communication doit

mettre en valeur les individus avec leurs particularités au profit du groupe.

La rencontre est nécessaire mais insuffisante. Dans certains cas elle peut, malheureusement, renforcer les préjugés. Si la rencontre est positive, j'en conclus que j'ai rencontré des individus hors norme, qui ne représente pas le groupe que j'ai jugé. Par contre, si la rencontre se passe mal, mon préjugé est renforcé.

Une meilleure façon de lutter contre les préjugés est de développer l'empathie pour l'autre en se mettant dans sa situation par des jeux de rôles.

L'expérience «Les yeux bleus et les yeux bruns»² est remarquable à ce sujet car elle met chacun à la place du groupe discriminé à tour de rôle.*

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAIT

«Le professeur avait découvert mes dessins et il m'a giflé. Il m'a lu un hadith qui dit que les dessinateurs iront en enfer.»

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Dans le cas de la religion, qu'elle soit chrétienne, musulmane ou juive, le blasphème est souvent évoqué pour qualifier un discours qui «outrage la divinité, la religion ou ce qui est considéré comme respectable ou sacré», (définition du Larousse). On parle donc d'une injure à l'égard d'une divinité ou de ses représentants. Cette notion n'a donc de sens que d'un point de vue religieux. Si le blasphème est considéré comme insultant et diffamatoire par les croyants, les non religieux estiment qu'il s'agit de critiques ou de moqueries qui relèvent de la liberté d'expression. La Belgique va dans ce sens puisque le délit de blasphème n'existe pas au sens juridique. Mais revenons-en aux racines de la liberté d'expression.

Aux origines

La liberté d'expression, tradition laïque, républicaine et démocratique, trouve son origine dans le monde occidental à la fin du 18^e siècle, 1789 étant l'année de la consécration. Les Etats-Unis viennent de remporter leur indépendance et de rédiger leur Constitution le 4 mars de cette même année. Celle-ci reçoit son premier amendement. «*Congress shall make no law... abridging the freedom of speech or of the press*» [«Le Congrès ne peut faire une loi portant atteinte à la liberté d'expression ou de la presse»]. Ainsi, plus que d'un simple droit (exprimer une opinion ou croyance), il s'agit du droit de la presse de transmettre ces idées sans aucune restriction de la part des autorités. En France, la liberté d'expression est associée à la Révolution française :

l'Assemblée nationale proclame la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le 26 août 1789. «Tout citoyen peut... parler, écrire, imprimer librement». Cependant, il faudra attendre le 20^e siècle et la fin des deux conflits mondiaux pour que le principe soit internationalement reconnu.

La liberté d'expression est une des valeurs fondamentales d'une démocratie et ce principe est donc consacré au niveau international.

D'ailleurs, l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme (promulguée par le Conseil de l'Europe, 3 septembre 1953) stipule que toute personne a droit à la liberté d'opinion et de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il y ait intrusion des autorités publiques et sans considération de frontière.

Deux conventions internationales protègent ce principe : la Déclaration universelle des droits de l'Homme (promulguée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1948) et la Convention européenne des droits de l'Homme. La Belgique a ratifié ces deux documents, garantissant la liberté d'expression à tout individu. De plus, on retrouve ce concept dans la Constitution belge. Ainsi l'article 25 de la Constitution défend la liberté de la presse et rejette la censure. Rappelons également qu'en Belgique, pratiquer sans contrainte sa religion fait partie intégrante de la liberté d'expression.

Pour aller plus loin



Amnesty international y consacre un dossier pédagogique complet¹



Dessin de presse et liberté d'expression, dossier pédagogique de cartooning for peace.²



Le journal de l'animation propose des ressources actualisées pour aider à débattre avec le public enfant et adolescents après les attentats de Paris de janvier 2015.³

¹ <http://www.amnestyinternational.be/doc/militer/militer-pres-de-chez-vous/les-groupes-ecoles/l-espace-enseignants/article/dossier-pedagogique-2011>

² <http://www.cartooningforpeace.org/support-pedagogique/>

³ www.jdanimation.fr/actualites/animation-actualite/item/attentats-a-paris-des-ressources-educatives-pour-les-animateurs.html?category_id=2

Les limites

Dans *Djihad*, la question de la liberté d'expression fait discrètement son apparition. Mais le sujet est inévitable. A-t-on le droit d'interdire quelqu'un d'utiliser le dessin, la parole, l'art, la musique pour manifester sa pensée? Non, mais il existe des limites. Tout dépend de l'objectif du message et de ses conséquences potentielles pour les citoyens en particulier.

Il faut noter également que certaines opinions se situent en dehors de la sphère de protection de la liberté d'expression. Par exemple, un négationniste ne peut pas se fonder sur la protection de l'article 10 de la Convention pour revendiquer le droit de remettre en doute les crimes contre l'humanité.

Ainsi, la liberté d'expression permet d'émettre beaucoup de pensées mais

pas toutes. Dans une société démocratique, l'**incitation à la haine** est rejetée.

En Belgique, le Centre Interfédéral pour l'Égalité des chances et la lutte contre le racisme veille à combattre ces actes et définit la notion d'«incitation» comme «toute communication verbale et non verbale qui incite à, stimule, attise, encourage, accentue, provoque, pousse ou appelle d'autres personnes à certaines réactions de haine.» L'objectif est de refuser la banalisation de l'antisémitisme, du racisme et de l'exclusion, qui représentent une menace dans une société démocratique.

D'autres concepts sont également pros crits par la loi belge. C'est le cas de la **calomnie**, de la **diffamation**, de l'**injure**, de la **dénonciation calomnieuse** et de la **divulgaration méchante**.

Ce qui est autorisé

Comme expliqué plus haut, le **blasphème** est admis en Belgique puisqu'il n'est pas considéré comme un délit. Cela ne signifie pas que tout est permis. Le code pénal prévoit en son article 144 que «toute personne qui, par faits, paroles, gestes ou menaces, aura outragé les objets d'un culte, soit dans les lieux destinés ou servant habituellement à son exercice, soit dans des cérémonies publiques de ce culte, sera punie d'un emprisonnement de quinze jours à six mois et d'une amende de 26 euros à 500 euros.»

La **provocation** non plus n'est pas considérée comme un délit. A moins qu'elle n'incite à la haine, à la discrimination ou à la violence. Qui, rappelons-le, sont punissables par la loi.



Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAITS

«Depuis quand c'est chez nous
là bas ?»

«Personne ne m'a jamais dit que
c'était mon pays, au contraire on
nous répète que c'est pas chez
nous.»

Pour aller plus loin



Stratégies identitaires,
Carmel Camilleri, et al, Paris, PUF, 1990



La panique identitaire,
Joseph Macé-Scaron, Paris, Grasset, 2014

LES TENSIONS IDENTITAIRES

L'identité est la réponse à la question «qui suis-je ?». Nous avons besoin de cette clé pour prendre conscience de nous-mêmes mais aussi pour nous situer dans la société, en relation avec les autres. L'identité comporte donc deux versants : qui je suis pour moi-même ? qui je suis pour les autres ?

L'identité est une richesse, propre à chacun. Elle s'élabore selon plusieurs fonctions fascinantes mais contradictoires.

D'abord, au niveau **temporel** : elle nous donne la conscience de notre unité et de notre permanence. C'est ce qu'on appelle la fonction ontologique. Malgré le temps qui passe et les changements, je sais que je suis toujours moi-même. C'est en ce sens que mon identité est constante. Mais en même temps, elle est aussi dynamique. Elle s'adapte à l'environnement, elle dépend du contexte, s'en accommode. C'est là son caractère changeant.

Par exemple : un jeune qui tag son blase pour montrer qu'il existe.

Ensuite, au niveau **spatial** : l'identité dessine la frontière entre moi et les autres. Elle me distingue d'autrui, elle me fait sentir que je suis une personne unique. Mais dans le même temps, elle désigne ce que j'ai de semblable avec d'autres et me fait appartenir à un groupe. Mon identité est une mais comporte plusieurs facettes, ce sont les multiples appartenances.

Par exemple : je ne décline pas la même identité devant mon directeur, mon voisin, ma mère ou mes amis.

La psychologie définit l'identité comme une structure **cognitive**,

évaluative et affective de la représentation de soi (Dictionnaire de psychologie de Doron et Parot, Paris, PUF, 1992).

Cognitive signifie que mon identité repose sur des informations que je récolte sur moi-même au fil du temps et que je stocke dans ma mémoire. La mémoire joue un rôle très important dans la création de l'identité. Elle me permet de savoir que je suis à l'origine de mes actes depuis ma naissance et que je reste moi-même malgré les changements. Un amnésique ne sait plus qui il est car il a oublié tout ou une partie du cours de sa vie. Sur le plan collectif, les sociétés ont besoin d'entretenir la mémoire de leur histoire pour conserver la conscience de leur identité.

Evaluative signifie que je porte un jugement, une appréciation plus ou moins positive sur ce que je suis. Cette évaluation se construit en fonction du regard que mes parents, ma famille et puis la société en général portent sur moi depuis ma naissance. Amour de soi, estime de soi, confiance en soi, tout cela dépend de la façon dont autrui considère mon identité. Si ce regard est négatif, il peut engendrer un profond mal être, voire une haine de soi. *Imaginons un individu corpulent. Face à lui, la société martèle sans arrêt qu'il faut maigrir pour atteindre un idéal de beauté. Cela conduira la personne à une évaluation négative d'elle-même.*

Affective signifie que l'identité me rattache à un ou des groupes d'appartenance par des liens affectifs de reconnaissance.

Par exemple : lorsqu'une personne éprouve une émotion forte en retournant sur les terres de son pays natal et ressent un lien fort avec ses origines.

Djihad



Même si l'identité est une construction psychologique et sociale, elle ne peut pas s'inventer de toute pièce.

Notre identité s'appuie sur des éléments matériels objectivables et vérifiables tels que notre apparence physique, notre réalité biologique (âge, sexe, nationalité, etc), et nos actions réelles mais aussi sur des éléments subjectifs comme les jugements, les préjugés, les ressentis émotionnels. **C'est l'identité assignée.**

Pour vivre en société, mon identité doit être reconnue par le groupe. Elle est donc le fruit d'une négociation entre deux subjectivités : celle que revendique l'individu (**identité revendiquée**) et celle que lui adjoint autrui (**identité attribuée**). *Par exemple, la surprise de jeunes de 20 ans lorsqu'ils voient une personne de 70 ans à un concert de techno. Ils associent un comportement particulier en fonction de l'âge.*

La crise identitaire survient quand il n'y a pas d'harmonie entre les trois identités : assignées, revendiquées et attribuées. Cette situation est fréquente dans la vie d'une personne car il y a des moments de changements (comme l'adolescence)

où l'on doit réajuster les subjectivités. L'adolescent se sent presque un adulte (identité revendiquée) et ses parents le voient encore comme un enfant (identité attribuée). Mais cette crise peut devenir chronique pour certaines personnes quand l'accord avec le regard d'autrui ne peut jamais se faire. C'est particulièrement vrai des jeunes issus de l'immigration : ils sont nés ici, belges du point de vue de la carte d'identité, mais toujours perçus comme étrangers à cause de leur nom de famille, de leur apparence physique ou de leur religion (identité attribuée). Ils ne peuvent être en accord avec l'image qui leur est renvoyée car elle ne correspond pas à ce qu'ils ressentent. Ce sera encore plus difficile si cette identité attribuée par autrui est porteuse d'un jugement négatif (étranger, voleur, profiteur, chômeur, etc.).

C'est ce qui fait dire à l'écrivain libanais Amin Maalouf que les identités peuvent être **meurtrières** car elles sont dépendantes du jugement de l'autre qui peut stigmatiser. (voir la fiche sur les préjugés).

«C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenance,

et c'est notre regard aussi qui peut les libérer.» (Les identités meurtrières, Amin Maalouf, 1998).

La tension identitaire peut aussi venir d'une difficulté de cohérence entre nos multiples appartenances. Chaque groupe auquel j'appartiens véhicule des normes et des valeurs spécifiques. Quand elles sont opposées, je me sens tiraillé. Surtout si le groupe nous force à «choisir». Cela conduit à une sorte d'amputation identitaire. Cette tension est fréquente chez les jeunes issus de l'immigration. Par exemple, lorsque certains tiennent ce genre de discours : *«Si tu veux être belge tu dois renoncer à ta culture d'origine, tu ne peux pas être les deux.»* C'est une cause de grande souffrance.

La pièce *Djihad* évoque ce tiraillement à plusieurs reprises. Choisir entre «être fils d'ouvrier et artiste», être musulman et dessinateur de manga, être marocain et amoureux d'une fille belge, etc. Nous adoptons différentes stratégies pour résoudre ces conflits ou diminuer les tensions. Les personnages décident de faire un choix religieux radical pour sortir du dilemme.

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAITS

«Tu as déjà essayé de trouver du boulot en Belgique ?»

«Ils ne veulent pas de nous ! Partout on nous le répète !»

«Depuis que je suis né on me demande de m'intégrer. Pourquoi on doit s'intégrer ?»

«Personne ne m'a jamais dit que c'était mon pays. Au contraire partout on nous répète que c'est pas chez nous.»

INTEGRATION

L'intégration est une inclusion réussie. On entend par inclure le fait d'insérer quelqu'un dans un ensemble. Sans aucun doute, cette notion est le plus souvent utilisée dans les débats sur l'immigration. Aux yeux des élus et citoyens, l'étranger est d'emblée identifié comme un élément extérieur à la société dans laquelle il s'installe. Si au bout de quelques années, il a tissé de nombreux liens avec la société d'accueil et que celle-ci ne le perçoit plus comme étranger, on considère que «l'étranger» devient à son tour «citoyen». On pourrait penser que ce processus se produit naturellement, pourtant médias, politiciens, travailleurs sociaux et immigrés eux-mêmes se plaignent parfois d'un échec de l'intégration. **Comment l'expliquer ? Parlent-ils tous de la même chose ?**

L'attachement d'un individu à un groupe ne va pas de soi, il se construit et se consolide par le vivre ensemble, les actions et objectifs communs et les liens d'interdépendance et de reconnaissance mutuelle. J'ai besoin de ce groupe et lui a besoin de moi. C'est une dynamique réciproque. Je reconnais ce groupe comme étant le mien et inversement. Ce processus met en route un réflexe de protection et de solidarité envers les membres du groupe.

Cela commence dès la naissance et se poursuit tout au long de la vie. L'enfant découvre le premier groupe auquel il doit s'intégrer : sa famille. Plus tard ce sera l'école, le quartier, les mouvements de jeunesse, les collègues dans le cadre du travail et la société démocratique d'une manière plus générale dans des activités citoyennes.

Si le modèle cité plus haut s'est généralisé dans le monde occidental, il n'est pas l'unique système d'insertion. Les moyens de s'attacher à un groupe varient en fonction des types de collectivité. Dans les sociétés traditionnelles, on s'intègre par les rites de passage, la participation à des cultes, par le respect des différents tabous, en créant de nouveaux liens familiaux via le mariage et la procréation. Dans la société industrielle, par contre, c'est le travail qui détermine l'appartenance au groupe. Et dans la logique des choses, la pauvreté entraîne progressivement l'exclusion sociale.

Plus une société est complexe plus l'Etat doit assurer la «solidarité» et la cohésion sociale entre les citoyens. Cela passe par des mesures de protection sociale, d'accès aux soins, aux études, au logement, à l'emploi et à la culture. Par contre, la donne change lorsque l'Etat s'affaiblit, comme lors d'une crise économique. Les citoyens ne sentent plus ce lien social car leur gouvernement ne peut plus les protéger et assurer leur épanouissement. Le réflexe sera de se réfugier dans des groupes d'appartenance plus concrets, de se replier sur la famille et la bande de copains du quartier pour assurer la survie et éviter une marginalisation totale.

Remontons 50 ans en arrière. Les immigrés sont d'abord arrivés dans un contexte d'appel de main-d'œuvre en période de plein emploi. Le gouvernement belge leur offrait du travail de manière totalement légale, ils étaient même les bienvenus. Cette situation rendait leur présence légitime et les insérait dans une dynamique d'échanges.

Pour aller plus loin



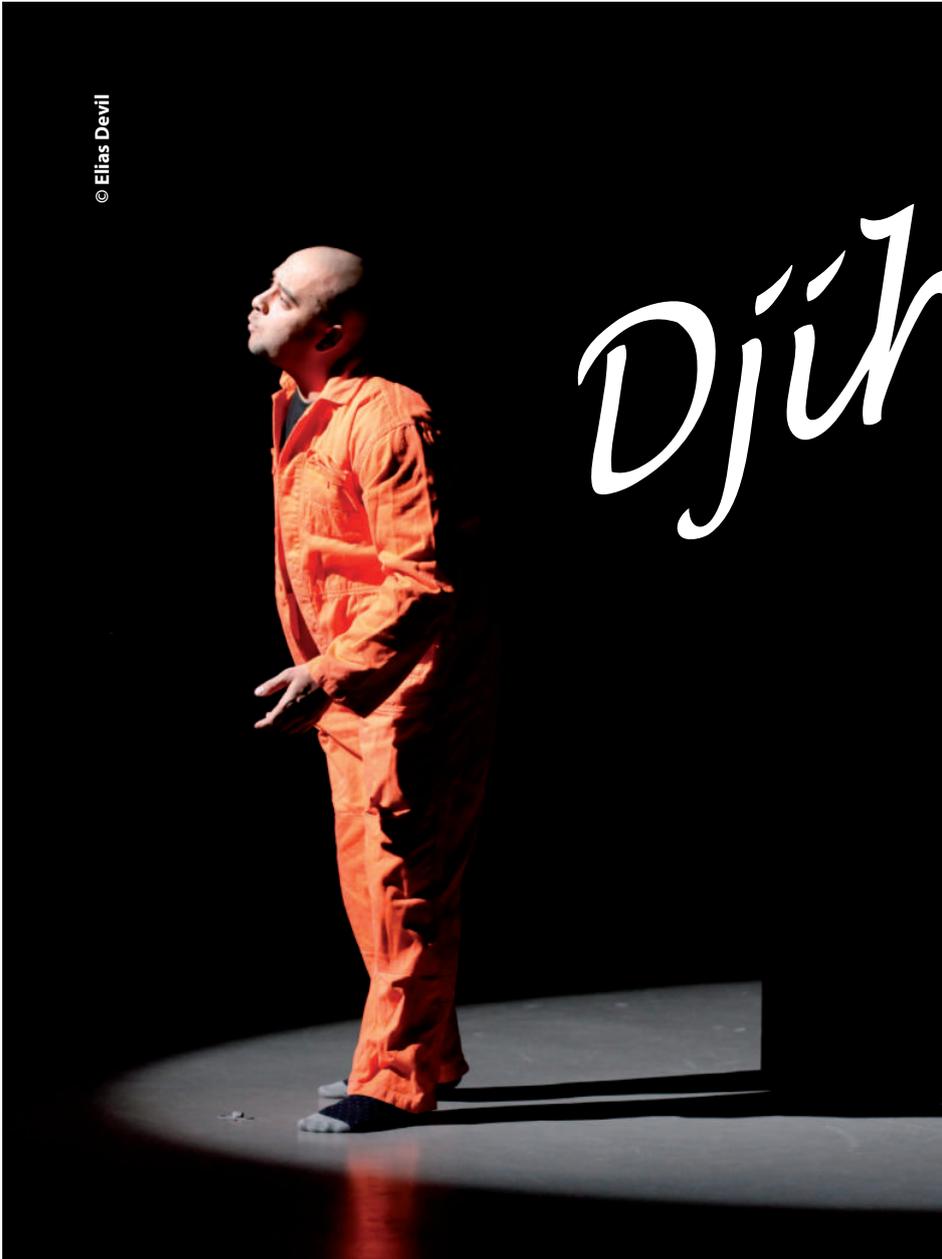
Le long métrage «La désintégration» de Philippe Faucon (France, 2011).



Le film a fait l'objet de 2 fiches pédagogiques.¹

¹ www.unifrance.org/film/31669/la-desintegration

Djihad



Mais nous sommes déjà dans une autre ère économique que l'on appelle **post-industrielle**, où l'emploi se raréfie. A ce propos, le sociologue Zygmunt Bauman qualifie la société contemporaine, post-industrielle, de «liquide», on pourrait dire «fluide»: à l'image des molécules de l'eau, les liens sociaux sont relâchés et les individus circulent assez librement entre différents groupes d'appartenance. On constate, dans cette société en particulier, que l'identité des personnes dépend du facteur «travail». Lorsque ce dernier se précarise, les appartenances deviennent incertaines et se rédéfinissent en permanence.

On peut donc distinguer des **marqueurs objectifs de l'intégration**: accès à l'emploi, aux études, à la consommation, participation à la vie politique, visibilité dans les médias officiels, niveau de vie. Mais l'intégration ne se réduit pas à la dimension socio-économique. Il existe

une dimension subjective difficilement mesurable. On peut avoir réussi son intégration économique et continuer à se sentir étranger ou être perçu comme tel, ou, au contraire, on peut s'identifier au pays d'accueil sans avoir réussi son ascension sociale.

La vision d'une intégration réussie dépend de l'attente du pays d'accueil. Le concept est donc relatif. Lorsque le modèle est plus communautariste (par exemple aux Etats-Unis), on n'exigera pas du migrant qu'il renonce à sa culture d'origine. En France, par contre, l'adhésion aux valeurs et aux normes est attendue, parfois jusqu'à l'assimilation.

La sociologue Dominique Schnapper définit l'intégration comme les formes de participation des populations migrantes à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle

et l'adoption des comportements familiaux et culturels. L'attente de conformité à la culture dominante est beaucoup plus importante.

Mais il existe un modèle intermédiaire qui voit l'intégration plutôt comme le résultat d'un consensus entre les cultures dans le cadre public. Elle ne signifie pas de renoncer complètement à sa culture d'origine mais d'acquiescer suffisamment les normes essentielles du pays d'accueil pour assurer une cohésion dans une société «liquide». Ce type d'intégration suppose le droit pour les individus d'avoir plusieurs appartenances. Actuellement, la Belgique est assez proche de cette voie du juste milieu. Sans doute parce que ce pays est lui-même un carrefour des cultures et que son fédéralisme a entraîné les citoyens à faire des compromis entre diverses communautés.

En ce qui concerne la deuxième ou troisième génération de jeunes issus de l'immigration, est-il pertinent de parler d'intégration? Ne le sont-ils pas d'office du fait d'être nés et scolarisés ici? C'est là que l'on voit le risque d'utiliser une notion aussi subjective et le danger qu'elle ne soit récupérée par des politiques d'extrême droite. Car l'intégration est un lien qui peut s'effiloche au gré des aléas historiques, du contexte économique et politique.

«*Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage*». Quand on veut transformer une population en bouc émissaire, on l'accuse d'avoir raté son intégration. Le concept même sert alors les pires stratégies de stigmatisation et de racisme.

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAIT

«On ne sera jamais considérés comme des autochtones. Jamais, même dans cinquante générations. J'ai toujours été un problème dans le regard des gens, des médias, des profs, de tout le monde.»

Pour aller plus loin



Le site du CLEMI, chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif français.¹



Media animation développe des projets d'autonomie critique et citoyenne face aux médias.²



La Mediane Box du Conseil de l'Europe: pour une diversité inclusive dans les médias.³



Conseil supérieur de l'audiovisuel: les Baromètres 2011, 2012, 2013 de la diversité et égalité.⁴



«Précis à l'usage des journalistes qui veulent écrire sur les Noirs, les musulmans, les Asiatiques, les Roms, les homos, la banlieue, les juifs, les femmes...»⁵

MÉDIAS ET REPRÉSENTATIONS

Les médias creusent-ils le lit de l'intolérance ?

Attention : il ne faut pas considérer que les journalistes seraient les seuls responsables des préjugés racistes, sexistes, homophobes ! La responsabilité est collective. Mais quand même, les médias, et en particulier la télévision, ont une influence sur l'imaginaire collectif et les opinions. Pourquoi ? Parce que le spectateur est constamment sous un flux de signes qui sont forcément réducteurs pour comprendre des réalités complexes. On bâtit tout un monde à partir de nos perceptions. Notre cerveau oublie, sélectionne, généralise, opère des distorsions. Ce que je perçois, je dois au moins savoir que ça peut être faux !

«Si l'on ouvre un quotidien belge francophone, on ne croquera dans ses pages que 18 % de femmes, 17 % d'intervenants «non blancs», 6 % de personnes de catégories socioprofessionnelles autres que les cadres, dirigeants, intellectuels et sportifs, 16 % d'intervenants n'appartenant pas à la période d'âge «active», et 0,33 % d'intervenants ayant un handicap.» (Publié dans *Journalistes* n° 130, octobre 2011).

Pourquoi ces décalages ? Les médias ne représentent donc pas le monde tel qu'il est, dans sa diversité, ce qui permettrait à chacun de s'y retrouver ?

La profession est consciente de ces décalages. D'ailleurs, l'association des journalistes professionnels (AJP) mène depuis plus de vingt ans des réflexions et des études sur la représentation de la diversité dans les mé-

dias. Divers acteurs politiques et institutionnels (ministre de l'Égalité des chances, Fondation Roi Baudouin, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Conseil de l'Europe, etc.) étudient aussi cette question de près.

Comment écrire/filmer la diversité ?

Des recommandations concrètes ressortent de ces études. Elles permettent aux journalistes de questionner et d'améliorer le traitement de l'information, et notamment la représentation des minorités dans les médias.

Le journaliste a pour mission de découvrir la vérité dans toute sa complexité. Pour ce faire, il doit veiller à **éviter les généralisations**. En effet, il ne suffit pas de connaître un seul individu pour connaître et juger le groupe entier. Autrement dit, il faut **cesser de considérer les «minorités» comme des groupes homogènes**, parce que chaque groupe est une addition de personnes aux parcours tellement variés qu'il est tout simplement impossible de leur attribuer des caractéristiques stables, et encore moins une volonté commune.

Dans une société multiculturelle, si le journaliste analyse les faits selon ses propres références culturelles, il sera partial. D'où l'importance de **connaître ses propres préjugés** et de se rendre compte que la diversité commence dans la tête : en s'ouvrant à d'autres origines, à l'inconnu. C'est un processus exigeant qui oblige à élargir les perspectives.

¹ www.cleml.fr/

² www.media-animation.be/

³ www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/default_fr.asp

⁴ www.csa.be/diversite/ressources/1490

⁵ www.rfi.fr/emission/20140118-2-precis-usage-journalistes-veulent-ecrire-noirs-musulmans-asiatiques/

Djihad



Toute opinion se forge au regard des faits. D'où l'importance de la **vérification de ces faits** ! Les journalistes se posent-ils ces questions avant de traiter l'information : pouvez-vous rapporter des faits que n'avez pas vérifiés ? Comment choisissez-vous les personnes que vous interviewez ? parce qu'elles sont en lien avec le sujet ou parce que vous espérez qu'elles attirent l'attention du spectateur ? Qu'est-ce que vous apportez de neuf pour faire avancer le débat ? Connaissiez-vous non seulement les faits, mais aussi le contexte, les protagonistes et leurs opinions ?

Le choix des mots, des photos, de la musique sont aussi déterminants pour relater, minimiser ou amplifier les réalités. Par exemple, titrer un article «*Comment l'islam gangrène l'école*» n'est pas innocent. Certains mots, photos ou

musiques produisent un effet émotionnel car ils convoquent nos peurs au lieu d'informer. Le journaliste ne doit pas donner au public ce qu'il attend. Sa responsabilité sociale est de trouver des angles nouveaux, sans se conformer au consensus médiatique.

L'actualité se concentre le plus souvent sur les aspects négatifs. C'est bien connu, un journaliste ne parle pas des trains qui partent à l'heure ! Pourtant, racontez une «*success story*» peut contrebalancer l'image négative qu'on porte sur un groupe social. Par exemple, le portrait d'un Rom devenu chef d'entreprise ! On appelle cela **une représentation équilibrée**. Le journaliste doit examiner aussi ces questions : qui sont les experts interviewés ? Quel effort faites-vous pour renouveler votre carnet d'adresses ? Tendez-vous votre micro aux «*sans voix*» et à des porte-paroles minoritaires ? Autrement

dit, qui s'exprime dans les médias ? Finalement, on le comprend : ces recommandations adressées aux journalistes sont tout autant valables pour les consommateurs de médias que nous sommes !

Et l'humour dans tout ça ?

On le sait : l'humour et l'autodérision permettent de mettre à distance les problèmes pour mieux s'en saisir. Les journalistes pourraient peut-être s'en inspirer. Pour creuser cette idée, l'Institut Panos (ong française dont la mission est de favoriser le pluralisme des médias en Afrique francophone) a publié en 2014 le «*Précis à l'usage des journalistes qui veulent écrire sur les Noirs, les musulmans, les Asiatiques, les Roms, les homos, la banlieue, les juifs, les femmes...*».

Djihad



DOSSIER PEDAGOGIQUE

EXTRAITS

«Nous sommes ici pour aider nos frères et le paradis nous est garanti.»

«Attends deux secondes, il est en train de parler de corps qui vont rôtir en enfer, accrochés par leurs orteils ! C'est censé m'apaiser avant de prendre l'avion, ça ?»

«De la musique ? Que Dieu nous protège du démon.»

«Que Dieu le prenne dans sa miséricorde. Il est mort en martyr !»

«C'est un martyr. Il ressuscitera dans l'état dans lequel il est mort.»

Pour aller plus loin



Dounia Bouzar, Ils cherchent le paradis, ils ont trouvé l'enfer (Éditions de l'Atelier, 2014, 175 p.)



Emrid network, Réseau de recherche, de formation et d'étude sur l'islam européen publie un dossier intitulé : **Désamorcer la radicalisation religieuse par la formation et l'éducation.** ¹



Les Chevaux de Dieu, Nabil Ayouch, Maroc, France, Belgique, 2012. Un dossier pédagogique du film est proposé par les Grignoux. ²



L'ENDOCTRINEMENT SECTAIRE

Les trois protagonistes de la pièce s'engagent sur le front syrien avec un idéal de justice, de sacrifice pour une cause juste et noble, à leurs yeux. Pour justifier la légitimité de leur engagement armé, ils invoquent souvent certains principes tirés du Coran ou de la tradition.

Croyances et convictions

L'être humain a besoin de comprendre le monde dans lequel il vit et de trouver des solutions à ses problèmes. Il est en recherche permanente de la vérité. Dans le domaine scientifique, les découvertes ne cessent de progresser. Cependant, il existe une série de questions auxquelles les sciences ne peuvent pas répondre, comme le sens de la souffrance ou la possibilité d'une vie après la mort. En revanche, les religions apportent des réponses à ses interrogations. Elles parlent de réalité immatérielle invérifiable (l'âme, l'existence de Dieu, etc.). Elles sont éminemment subjectives. En l'absence de preuve possible, les personnes qui ont des croyances et des convictions différentes ne peuvent se mettre définitivement d'accord. C'est la raison pour laquelle il existe de nombreuses religions. De tous temps, les hommes ont dû gérer la multiplicité des croyances dans une société, soit en l'acceptant et en l'intégrant (comme dans les sociétés polythéistes qui adoptaient systématiquement les dieux des nouveaux peuples intégrés) soit en la refusant (les religions monothéistes ont tout fait pour éradiquer les autres croyances). L'Europe a connu de terribles guerres de religion entre catholiques et protestants (par exemple : le massacre de la Saint-Bar-

thélemy en 1572). La solution pour en sortir a été d'adopter la laïcité qui garantit la liberté de croyance à chacun en faisant de la foi une affaire privée. Cela suppose une attitude d'humilité par rapport à ses propres croyances. Je «crois» que Dieu existe mais je ne peux le prouver, donc j'accepte l'hypothèse que j'ai peut-être tort et je n'impose pas ma croyance aux autres. Cette attitude de modération et de bienveillance par rapport à d'autres «subjectivités» est un fondement du vivre ensemble dans une société pluraliste.

Qu'est-ce qu'une secte ?

Le mot secte a d'abord désigné un ensemble d'individus partageant une même doctrine philosophique, religieuse. Il est devenu péjoratif quand il a été utilisé par l'Eglise catholique pour désigner un groupe de fidèles qui s'est détaché de l'enseignement officiel afin de créer sa propre doctrine.

De nos jours, la connotation négative du mot s'est endurcie. Il est devenu synonyme de manipulation mentale, d'endoctrinement, de contrôle de la pensée, de viol psychique, de destruction de la personne, etc. **Quelle différence entre une secte et une religion ?** On pourrait dire qu'il s'agit d'une question de gradation: degré d'ouverture ou de fermeture aux croyances différentes, degré de liberté de l'individu dans le groupe. Dans ce sens, l'attitude sectaire n'est pas l'apanage des croyances religieuses. Les partis politiques et n'importe quel mouvement qui défend des convictions peuvent avoir la tentation de détruire à la fois l'esprit critique et la volonté de leurs membres.

¹ www.emridnetwork.org/static/documents/dossier-pedagogique.9f5029e9c870.pdf

² <http://www.grignoux.be/dossiers-pedagogiques-341>



Depuis une cinquantaine d'années, différentes sectes ont émergé. Leur succès coïncide fréquemment avec une crise sociale, culturelle et politique. C'était déjà le cas au temps de l'Empire romain qui a vu fleurir des mouvements comme **le millénarisme** (fin du monde prochaine). Les sectes modernes prêchent toujours l'apocalypse, mais d'autres se réclament d'une sagesse extrême orientale ou créent des mythes contemporains (OVNIS et extraterrestres, par exemple). A l'intérieur des religions officielles apparaissent des courants radicaux qui veulent résister à la modernité et à l'évolution de la société vers un modèle «fluide» (voir fiche Intégration). De l'intégrisme catholique qui veut imposer l'enseignement du **créationnisme** (il prétend que l'univers aurait six mille ans d'âge), des ultra orthodoxes hassidiques juifs qui rejettent l'égalité et la mixité homme/femme, du fondamentalisme musulman qui souhaite une application stricte de la charia et justifie la pratique de l'esclavage ou la lapidation.

Or l'Evangile, la Torah ou le Coran recèlent des messages tellement multiples, diversifiés et contradictoires que chacun peut y puiser ce qu'il cherche ou ce qui l'arrange, affirmant détenir l'unique interprétation au profit d'un message de haine ou d'amour.

Les sectes constituent un danger pour la santé mentale de leurs membres mais aussi pour toute la société quand elles passent aux actes violents et terroristes. En Belgique, une loi en vigueur depuis

janvier 2012 permet d'incriminer des individus ou organisations qui abusent de la faiblesse de personnes dans l'intention de nuire.

La logique sectaire

Les croyances sectaires sont très variées dans leurs fondements mais leur logique et leur stratégie sont communes. Elles arborent toutes une vision du monde bipolarisée où les vérités qu'elles défendent sont absolues. Ceux qui pensent autrement sont diabolisés et déshumanisés. Les sectes prétendent qu'il y a une vérité invisible à laquelle le commun des mortels n'a pas accès. Cette vérité irrationnelle et invérifiable (par exemple, l'approche de la fin du monde) se substitue progressivement au bon sens. L'adepte apprend à ne plus faire confiance à ses propres perceptions. Le monde réel est faux, c'est une illusion, un mensonge. Cette «révélation» provoque un grand choc mental qui déconnecte l'adepte de son environnement. Dans ces conditions, l'adepte est prêt à croire n'importe quoi et à commettre des actes qui vont contre ses intérêts. Il est incapable de dire non. Cette transformation est possible parce qu'il y a attachement à un leader charismatique fascinant qui se présente comme un sauveur. En réalité, le «gourou» a un profil narcissique et considère les adeptes comme des sujets à son service. Il s'assure leur soumission en s'appuyant sur leurs failles émotionnelles, en particulier leur sentiment de culpabilité.

L'islam sectaire

Comme toutes les religions, l'islam peut devenir sectaire à certains moments de son histoire. Ce radicalisme ne se contente pas de diaboliser les non musulmans, il disqualifie aussi les «musulmans ordinaires» et sépare les jeunes musulmans de leur famille d'origine.

La secte devient une nouvelle famille et pourvoit aux besoins matériels (logement, nourriture, sexualité, argent, etc.), elle apporte des réponses à tout (besoin de sécurité, de protection, de cohésion, d'affiliation, etc.).

Adhérer à une telle organisation totalitaire suppose une soumission absolue et une obéissance totale. Comme on peut le voir, le terrorisme islamique, même s'il prétend s'inspirer de la religion musulmane, emprunte les mêmes caractéristiques communes à toute dérive sectaire.

C'est en se fondant sur des versets du Coran «épurés» de toute référence à la paix, à la tolérance, à la patience que les fondamentalistes utilisent la religion pour s'exclure de la société et rejeter ceux qui ne pensent pas comme eux. Leurs passages à l'acte sont d'autant plus dangereux qu'ils sont imprévisibles.

Djihad

Une pièce écrite et mise en scène par Ismael Saïdi, avec:



Ben Hamidou



James Deano



Ismael Saïdi



Reda Chebchoubi



Shark Carrera



Un dossier réalisé par le **Centre bruxellois d'action interculturelle**
www.cbai.be - info@cbai.be - 02 289 70 50

Une initiative de **Fadila Laanan**, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF) en charge de la culture